

RAPPORT ANNUEL 2006
DU COMITÉ D'EXAMEN DU PROGRAMME DE DÉFENSE
BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

LE COMITÉ

Kenneth L. Roy, Ph.D., (président)
Pierre G. Potvin, Ph.D.
Sheldon H. Roth, Ph.D.

Novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Introduction	3
Sommaire	4
Activités du Comité en 2006	5
Terminologie	7
Analyse	7
Conclusions	11
Recommandations	12

Annexes :

Annexe A	Application des recommandations du rapport Barton
Annexe B	Application des recommandations du rapport du CEPDBC
Annexe C	Premières impressions des nouveaux membres du Comité
Annexe D	Acronymes et abréviations

INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a pour politique de préconiser la signature de traités, à la fois globaux, vérifiables et de portée mondiale, visant l'interdiction complète des armes biologiques et chimiques. Malgré cela, la menace d'utilisation de telles armes persiste. Le Canada doit donc faire en sorte que les membres des Forces canadiennes (FC) soient adéquatement entraînés et équipés pour se protéger en cas d'exposition à des agents chimiques et biologiques. Ces mesures de protection doivent être prises dans le cadre de déploiements à l'étranger et, comme le Canada n'est pas à l'abri d'actes terroristes, elles sont également essentielles dans les interventions militaires en cas d'urgence nationale.

Les Canadiens sont en droit d'attendre du gouvernement du Canada qu'il respecte pleinement en tout temps sa politique énonçant que le pays ne doit maintenir que des moyens de défense contre les agents biologiques et chimiques et que les activités connexes de recherche, de développement et d'entraînement ne présentent aucun danger pour la sécurité publique ou l'environnement.

C'est à cette fin que le ministre de la Défense nationale a créé en mai 1990 le Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique (CEPDBC). Le Comité est chargé d'examiner chaque année les activités de recherche, de développement et d'entraînement du ministère de la Défense nationale (MDN) dans le domaine de la défense biologique et chimique (DBC) pour s'assurer qu'elles ont un caractère défensif et qu'elles sont menées de façon professionnelle, sans menacer la sécurité publique ou l'environnement.

Le CEPDBC est normalement constitué d'un président et d'au moins deux membres représentant des disciplines associées à la DBC, telles la chimie, la microbiologie et la toxicologie. Le sous-ministre (SM) de la Défense nationale et le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) nomment le président parmi les membres du Comité pour un mandat d'une durée de cinq ans. Des sociétés savantes canadiennes du domaine scientifique recommandent des candidats pour siéger au Comité, et les membres sont choisis par le président. Le Comité est actuellement composé des personnes suivantes :

Président	M. Kenneth L. Roy	Professeur émérite Université de l'Alberta (microbiologie)
Membre	M. Pierre G. Potvin	Professeur Université York (chimie)
Membre	M. Sheldon H. Roth	Professeur Université de Calgary (toxicologie et pharmacologie)

Des rapports annuels sont présentés depuis 1990. Tous ont été rendus publics et sont affichés sur le site Web du CEPDBC (www.vcds.dnd.ca/bcdrc/index.html). On trouve dans les rapports de nombreux acronymes et abréviations militaires et gouvernementaux. Ils sont utilisés uniquement après que les termes auxquels ils correspondent ont été énoncés en entier au moins une fois. Néanmoins, afin de faciliter la lecture des rapports, l'annexe D rassemble ces abréviations.

SOMMAIRE

Ce rapport présente les activités du CEPDBC en 2006. Des annexes font état des suites données aux recommandations des rapports antérieurs et de la mise en œuvre des recommandations du rapport Barton de 1988. Le CEPDBC a lui-même été formé à la suite d'une recommandation du rapport Barton. On peut consulter le rapport Barton sur le site Web du CEPDBC.

Le CEPDBC en est venu à la conclusion qu'il n'y a pas de duplicité dans le programme de défense biologique et chimique (DBC) du Canada, ni de preuve que des activités offensives ont été menées soit au nom des autorités canadiennes, soit en vertu d'un engagement lié à un traité multilatéral.

L'expansion du programme de DBC a mis à rude épreuve l'infrastructure de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) à Suffield, là où la R & D en défense biologique et chimique sont effectués. Les effectifs accrus ont dépassé les capacités de l'infrastructure. Le coût des améliorations à apporter aux bâtiments de Suffield est estimé à 100 millions de dollars, mais d'autres laboratoires au sein de RDDC ont des besoins semblables. Des fonds doivent être obtenus auprès du gouvernement fédéral pour financer ces améliorations, mais ce dernier soutient également les sciences au sein de l'industrie et du milieu universitaire. Par conséquent, les laboratoires scientifiques du gouvernement doivent faire concurrence aux secteurs scientifiques privés et universitaires pour l'obtention de fonds publics. RDDC Suffield partage des domaines de recherche avec le milieu universitaire. Toutefois, Suffield mène également des recherches qui sont uniques au Canada. Il serait déplorable que les laboratoires de la défense soient privés de fonds en raison d'une politique gouvernementale mettant l'accent sur le soutien de la recherche industrielle et universitaire.

Les deux nouveaux membres du CEPDBC ne s'attendaient pas à ce que la nature des travaux réalisés à Suffield soit aussi étendue. Les scientifiques du CEPDBC ont été surpris du nombre de recherches réalisées à RDDC Suffield en vue de trouver des thérapies médicales pour les maladies endémiques et des moyens de contrer les effets des produits chimiques toxiques. Il y a donc eu d'amples discussions lors de la visite concernant la coopération entre RDDC Suffield et les départements universitaires en science. Il y a d'évidentes possibilités de partage de la recherche. Les membres du CEPDBC ont conclu qu'il serait bénéfique aux deux partis d'établir des liens ou d'élargir les relations existantes, ce qui pourrait mener à plus de collaboration.

Le CEPDBC recommande que le bureau central de RDDC et RDDC Suffield poursuivent leurs efforts en vue d'établir des liens avec le monde universitaire. Les membres du CEPDBC les aideront en faisant la promotion de cette activité au sein de leurs institutions.

Au Bureau central de RDDC, le CEPDBC a été informé que RDDC deviendra la branche des sciences et de la technologie (S & T) de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC). Cette collaboration mènera à l'élaboration de contre-mesures médicales (CMM) visant à atténuer les risques chimiques et biologiques encourus. Une importante partie de ce travail consistera à faire approuver l'utilisation de ces contre-mesures par Santé Canada (SC). Pour RDDC, le fait de devenir la branche des S & T pour SPPCC sera bénéfique pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) à l'échelle nationale. Toutefois, la protection du public canadien lors d'une attaque terroriste CBRN nécessite l'autorisation de SC de pouvoir utiliser toute contre-mesure médicale. SPPCC trouvera peut-être de nombreux avantages à travailler en étroite collaboration avec la Section de la médecine opérationnelle du Gp Svc S FC, qui possède une expérience considérable avec SC, et pour la participation à son Programme d'accès spécial, qui permet l'utilisation de produits médicaux CBRN non approuvés, et pour l'élaboration et le dépôt de soumissions réglementaires pour de tels produits.

On encourage l'initiative visant l'établissement de RDDC comme branche des S & T pour SPPCC. Le CEPDBC recommande d'inclure la Section des affaires réglementaires du Groupe de médecine opérationnelle des Svc S FC dans le partenariat.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2006

Au cours de l'année 2006, le Comité a procédé à ses visites annuelles à des établissements du MDN participant au programme de DBC. Il s'agissait, entre autres, des établissements suivants :

le Quartier général de la Défense nationale (QGDN), où les organismes suivants ont participé à des réunions ou présenté des exposés :

le Centre ministériel de R & D pour la défense Canada (RDDC), dont des réunions avec le Sous-ministre adjoint (Science et technologie), le directeur des performances humaines, plusieurs membres de son personnel et le gestionnaire du portefeuille chimie dans le cadre de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC), un programme du gouvernement fédéral dirigé par RDDC;

le commandant du Centre d'imagerie interarmées des FC et les membres de son unité;

la Direction de la politique de contrôle des armements et de la prolifération (D Pol CAP), dont une réunion avec le directeur intérimaire et les membres de son personnel;

le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC)/Directeur – Opérations (Services de santé)/Médecine opérationnelle; le Quartier général de la 4^e escadre à Cold Lake (Alberta), dont des réunions avec l'officier des opérations de l'escadre et l'officier responsable de la DBC; le Centre d'essais techniques aérospatiale (CETA) à Cold Lake, où le Comité a constaté la difficulté d'intégrer l'équipement de DBC dans le poste de pilotage; le Quartier général du Secteur du Centre de la Force terrestre à Toronto (Ontario), dont une réunion avec le commandant et son chef d'état-major; le Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC), Borden (Ontario), dont une réunion avec le commandant; l'École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (EDNBCFC), Borden (Ontario), dont des exposés sur ses responsabilités, ses ressources et l'entraînement; RDDC Suffield (Alberta), dont des exposés sur les responsabilités, les ressources et les activités du centre de recherches et du programme DBC. Le Comité a aussi été renseigné sur l'état du Centre de technologie antiterroriste (CTA) de Suffield et a été informé au sujet de certains projets de l'IRTC auxquels Suffield participe. Il a visité quelques installations et a rencontré des scientifiques de plusieurs groupes de. Le personnel qui souhaitait discuter de leurs préoccupations avec le Comité, individuellement ou en groupe, a eu le loisir de le faire. Lors de son passage à RDDC Suffield, le Comité a rencontré le directeur général, le sous-directeur général par intérim, le chef du CTA, le chef intérimaire du programme de DBC et d'autres membres de la haute direction. Il s'est entretenu avec l'officier de la sécurité générale et l'officier de la sécurité environnementale.

À l'extérieur du MDN, le CEPDBC a rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères du Canada afin de discuter de la Convention sur les armes chimiques (CAC) et de la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT) ainsi que de la participation du Canada à ces ententes.

En juin, M. Potvin a assisté à un séminaire sur les projets de l'IRTC et, en juillet, M. Roy et M. Roth ont participé, à la Base des Forces Canadiennes (BFC) Suffield en Alberta, à la journée des visiteurs dans le cadre d'un important exercice CBRN de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), connu sous le nom de « Precise Response ». En décembre, ils ont assisté à un atelier sur la défense CBRN organisé par le QGDN.

Le Comité a examiné le programme de recherche et développement (R & D) de 2006 du MDN en matière de DBC et l'a jugé conforme à la politique actuelle du gouvernement du Canada. La dernière version de la convention sur le niveau de service (CNS) pour la DBC de RDDC Suffield, les contrats de R & D en vigueur et les listes de publications ont tous fait l'objet d'un examen. Le document de responsabilisation de RDDC a lui aussi été passé au crible. La CNS et le document de responsabilisation doivent être renouvelés.

Pour se faire une meilleure idée des inquiétudes des Canadiens au sujet des activités de DBC du Canada, le Comité invite les groupes de citoyens préoccupés à venir lui en parler. Quiconque souhaite lui présenter des observations doit s'adresser à l'administrateur du Comité (les coordonnées de la personne-ressource se trouvent dans la section Introduction du site Web).

Par le passé, des représentants de groupes de citoyens préoccupés et de médias ont formulé des inquiétudes au sujet du programme de DBC du MDN lors de rencontres avec les membres du Comité qui leur ont alors fourni les explications requises. Ces commentaires ont été repris dans les rapports annuels du CEPDBC jusqu'en 2001 (il est possible de consulter le rapport de 2001 et ceux des années antérieures sur le site Web). On trouvera dans ces rapports des explications sur les différences qu'il y a entre la recherche sur la DBC à caractère offensif et défensif ainsi que des précisions sur la façon d'obtenir des renseignements du MDN à propos de la DBC.

TERMINOLOGIE

Dans ses rapports, le CEPDBC tente de respecter la terminologie utilisée au sein du MDN. Dans le domaine de la guerre et de la défense nucléaires, biologiques et chimiques, le Ministère a utilisé l'acronyme « NBC » pour décrire cette notion. La direction du QGDF était donc la DDNBC et l'école est demeurée l'EDNBCFC. Toutefois, les Forces canadiennes font actuellement l'objet d'une transformation et les responsabilités changent. La sécurité nationale fait l'objet d'une attention accrue. Par conséquent, les FC ont commencé à adopter la terminologie la plus couramment utilisée par les organismes civils au Canada et à l'étranger pour tout ce qui touche le domaine NBC. Le terme utilisé est « chimique, biologique, radiologique et nucléaire » ou « CBRN ». Le CEPDBC n'a aucune responsabilité en matière de radiation ou de guerre nucléaire et ne changera donc pas son nom ni le terme qu'il utilise pour la défense biologique et chimique (DBC). Le terme « CBRN » figure dans le présent rapport lorsqu'il a été utilisé dans le cadre d'un exposé à l'intention du Comité. Il est probable que ce terme sera utilisé plus souvent au cours des années à venir.

ANALYSE

Les membres du CEPDBC tiennent à remercier de leur hospitalité les responsables des organisations où ils se sont rendus dans le cadre du programme de 2006. Pour deux des trois membres du Comité, cette tournée représentait leur première visite officielle dans les établissements militaires. Ils ont été bien accueillis dans tous les endroits visités, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas eu quelques difficultés à s'adapter à cet environnement. Les nouveaux membres du Comité ont été quelque peu surchargés d'informations. Au sein du MDN, les gens utilisent de nombreux acronymes et tiennent souvent pour acquis que leur interlocuteur comprend mieux l'éthos militaire que ce qu'on se serait attendu d'un simple citoyen. De plus, les membres du Comité ont eu à peu près dix jours de travaux pour assimiler l'ensemble du programme de DBC du Ministère. Cette tâche était difficile, mais ils ont réussi à acquérir une bonne

connaissance du programme et à s'en forger une opinion fraîche. Certaines impressions des nouveaux membres du Comité sont présentées à l'annexe C ci-jointe. Les remarques formulées ne doivent pas être considérées comme une critique du CEPDBC à l'endroit du MDN, mais doivent plutôt être prises pour ce qu'elles sont réellement : les premières impressions d'une institution très peu connue des auteurs. Les opinions préconçues ont rapidement changé au cours des visites. Les membres du MDN trouveront probablement l'annexe C très instructive.

La première visite prévue au calendrier a mené les membres du Comité à RDDC Suffield, où on leur a présenté le programme de DBC du point de vue des travaux de recherche et de développement qui y sont réalisés, un environnement que les nouveaux membres du Comité connaissaient bien. Ils ont rencontré des scientifiques responsables de recherches semblables aux leurs. À Suffield, ils ont été impressionnés par les qualifications du personnel scientifique et technique. Ils ont été épatés par l'équipement et certaines installations de pointe récemment acquis. Bon nombre de ces ressources sont de nouvelles acquisitions obtenues grâce aux fonds fournis par l'IRTC. Dans le cadre de l'IRTC, RDDC travaille en étroite collaboration avec SPPCC, l'organisme fédéral chargé de protéger le pays contre toute menace de guerre biologique et chimique (GBC). En partie à cause de l'IRTC, la nature des travaux réalisés à Suffield est beaucoup plus étendue que ce à quoi les scientifiques du CEPDBC s'attendaient. Ils ont été surpris du nombre de recherches réalisées en vue de trouver des thérapies médicales pour les maladies endémiques et des moyens de contrer les effets des produits chimiques toxiques. Il y a donc eu d'importantes discussions lors de cette visite concernant la coopération entre RDDC Suffield et les départements universitaires en sciences. Il est évident qu'ils pourraient tous deux collaborer dans le cadre des projets de recherche. Le bureau principal de RDDC à Ottawa cherche actuellement à établir des liens avec le milieu universitaire et les discussions concernant une éventuelle collaboration se sont poursuivies lors de la visite à cet emplacement quelques semaines plus tard.

À Suffield, les membres du Comité ont appris qu'au cours des cinq dernières années, l'accroissement de la recherche et l'insistance accrue sur l'entraînement avec des agents chimiques ont mené à l'augmentation du personnel du programme de DBC, lequel est passé de 50 à 150 employés. Le Comité a appris comment cette croissance a mis l'infrastructure de RDDC Suffield à rude épreuve et a pris connaissance des plans de construction des laboratoires et autres installations qu'il faudrait pour rattraper cette croissance. En 2004 et en 2005, certaines de ces lacunes ont été mentionnées dans les rapports annuels du CEPDBC. On estime que le coût des améliorations à apporter à l'infrastructure à RDDC Suffield s'élève à 100 millions de dollars. Le CEPDBC a par la suite appris lors de la visite au bureau principal de RDDC à Ottawa que les autres laboratoires RDDC ont également des besoins semblables, dont les coûts estimés s'élèvent à 100 millions de dollars pour améliorer RDDC Valcartier et à 60 millions de dollars dans le cas de RDDC Toronto. Il est évident que RDDC a besoin de l'aide financière du MDN et du gouvernement fédéral pour entreprendre l'ensemble de ces travaux. RDDC doit faire concurrence au personnel scientifique d'autres ministères fédéraux pour obtenir un financement public. De plus, le gouvernement soutient également les sciences au sein de l'industrie et du milieu universitaire. Ses propres

laboratoires scientifiques doivent donc se mesurer aux secteurs privés et universitaires pour l'obtention de fonds fédéraux. Tel que noté plus haut, RDDC Suffield partage avec le milieu universitaire certains domaines de recherche. Toutefois, Suffield mène également des recherches qui sont uniques au Canada. L'existence à Suffield de l'installation de synthèse à petite échelle pour les tests aux agents chimiques, une installation unique au Canada, la vaste collection d'échantillons biologiques et les laboratoires de biosécurité de niveau 3 nécessaires à la manipulation de ces échantillons facilitent les recherches en matière de DBC. Suffield partage ce type de recherche avec les laboratoires de défense chez nos alliés aux États-Unis, en Grande-Bretagne et ailleurs. Ces relations n'existent pas au sein des laboratoires industriels et universitaires. Il serait déplorable que les laboratoires de la défense soient privés de fonds en raison d'une politique de soutien à la recherche industrielle et universitaire.

Après avoir visité RDDC Suffield, le Comité s'est rendu au CETA à Cold Lake. Là, on lui a fait comprendre à quel point il est difficile pour un pilote ou à un navigateur d'utiliser dans l'espace clos d'un poste de pilotage l'équipement et les vêtements DBC. Un membre du Comité a tenté de porter des lunettes de vision nocturne par-dessus le masque que les soldats doivent porter lors d'une alerte chimique ou biologique. Cette expérience s'est révélée assez pénible ; un pilote doit manœuvrer un hélicoptère en portant ce même équipement.

Le Comité a visité la 4^e Escadre, Cold Lake, l'EDNBCFC et le Quartier général du Secteur du Centre de la Force terrestre. Bon nombre de leurs hôtes parlaient de leur travail avec passion. Ils ont discuté librement des problèmes qu'ils rencontrent et ont mentionné avec fierté leurs réalisations et celles qu'ils partagent avec leurs collègues. Les membres du Comité ont été impressionnés par le moral des soldats de métier travaillant dans le domaine de la DBC, ainsi que par l'enthousiasme et le professionnalisme dont ils font preuve, mais ont été quelque peu étonnés de la fréquence du roulement du personnel, ce qui est courant dans le monde militaire.

L'EDNBCFC a emménagé dans de nouveaux locaux depuis la dernière visite du CEPDBC en 2005. Le nouvel édifice est une école publique rénovée, ce qui représente une grande amélioration par rapport à l'immeuble de l'époque de la Deuxième Guerre mondiale qui abritait autrefois l'École. Au Quartier général du Secteur du Centre de la Force terrestre, le personnel responsable de la DBC élabore un modèle pour une compagnie de défense CBRN de la Réserve. Il tente d'obtenir de plus amples directives sur la façon dont cette compagnie devrait être mise sur pied et peuplée.

La visite du QGDN était l'étape finale du voyage du Comité en 2006. Au sein de la Direction générale des Services de santé des FC, les membres du CEPDBC ont passé un après-midi avec les membres de la petite Section de la médecine opérationnelle du Gp Svc S FC qui est responsable des aspects médicaux de la DBC, notamment des médicaments préventifs et du traitement des problèmes médicaux. Cette section est chargée d'élaborer une doctrine pour le traitement spécifique des victimes d'une attaque chimique ou biologique et des traumatismes chez les victimes contaminées par de tels agents. Elle tente d'établir une doctrine conforme aux directives de normalisation de

l'OTAN (STANAG) et travaille également en collaboration avec les groupes de spécialistes de l'OTAN à l'élaboration de nouveaux STANAG. Le CEPDBC avait fait remarquer l'absence d'une telle doctrine dans son rapport de 2002 et a constaté avec plaisir que des mesures sont maintenant prises.

La Section des affaires réglementaires du Groupe de médecine opérationnelle des Svc S FC a la responsabilité de suivre les CMM élaborées par le MDN et RDDC tout au long du processus d'approbation de SC. Dans le passé, le CEPDBC a émis des commentaires concernant le processus de SC et a formulé des recommandations à cet égard. Ce travail est décrit à l'annexe B du présent rapport, à la recommandation 14. Un certain progrès est en vue. Le CEPDBC a la responsabilité de protéger les intérêts des Canadiens, ce qui explique en partie pourquoi le Comité a porté une attention particulière au travail de cette Section des affaires réglementaires. Cette section oeuvre pour obtenir l'autorisation de SC à l'utilisation des CMM de DBC par les FC afin de protéger ses membres. La population canadienne profite de ce travail puisque l'accès spécial aux CMM accordé par SC s'applique également aux premiers intervenants, la première ligne de défense de la population lors d'une attaque terroriste CBRN. SPPCC est responsable de la formation des premiers intervenants en matière de défense CBRN. Ce qu'il manque est un processus en vue d'obtenir l'autorisation de SC d'utiliser les CMM sur les membres de la population générale qui se font prendre dans une attaque CBRN.

Au sein du bureau principal de RDDC, le CEPDBC a été informé que RDDC deviendra la branche des sciences et de la technologie (S & T) de SPPCC. SPPCC a été mis sur pied à partir du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) qui faisait partie du MDN. Lorsque le BPIEPC est devenu SPPCC en 2003-2004, il est devenu une entité indépendante hors-MDN. Toutefois, un programme nécessitant la participation de SPPCC et de RDDC a été élaboré. Le programme de l'IRTC utilise le budget de SPPCC et les ressources de gestion de RDDC afin d'élaborer des mesures de protection contre le terrorisme CBRN. L'IRTC est sur le point de terminer son premier mandat de cinq ans et a réalisé avec succès de nombreux projets, dont des résumés sont présentés sur le site Web de l'IRTC à l'adresse suivante : <http://www.crti.drdc-rddc.gc.ca>.

À la D Pol CAP, une direction au sein du QGDN, le Comité a été informé de la CAC et du rôle que joue le Canada dans la réduction de la menace des armes chimiques dans le monde. Il a appris qu'un des principaux efforts déployés par le Canada consiste à aider la Russie à détruire son important stock d'armes et d'agents chimiques. À cette fin, le Canada a décidé de verser un montant de 1 milliard de dollars sur une période de 10 ans. Le Comité a également été informé des efforts du Canada visant à mettre en place une nouvelle convention sur les armes biologiques et à toxines.

M. Pierre Potvin a assisté au 4^e Symposium d'été de l'IRTC, auquel 253 participants étaient inscrits, dont de nombreux militaires, premiers intervenants et représentants du domaine des sciences et de la technologie. La conférence était différente des réunions scientifiques auxquelles il a l'habitude d'assister, étant donné que les participants n'avaient pas tous le même niveau d'expérience et que certains possédaient

très peu de connaissances scientifiques. L'information avait tendance à circuler dans un seul sens, soit des conférenciers à l'auditoire. Une période de questions d'ordre scientifique sérieuse et productive aurait été au-delà de la compréhension de bon nombre de participants. Le séminaire comprenait une journée d'exercices pratiques au cours desquels on a fait appel à l'expérience variée des participants. M. Potvin a trouvé que ce séminaire bénéficiait d'un financement beaucoup plus riche que la plupart des conférences purement scientifiques, qui sont généralement organisées avec un budget plus serré que le Symposium de l'IRTC.

CONCLUSIONS

Le climat de travail dynamique à RDDC Suffield a amené les membres du CEPDBC à conclure qu'il serait bénéfique pour RDDC Suffield et pour les universités d'établir ou d'élargir les liens avec la recherche universitaire. Ces relations pourraient favoriser la collaboration.

Le projet d'améliorer l'infrastructure à RDDC Suffield est une initiative à long terme. Les scientifiques de Suffield ont démontré qu'ils ont la capacité de créer des outils de DBC efficaces, que d'autres organisations au Canada ne sont pas en mesure de produire. Il serait déplorable que les laboratoires de la défense soient privés de fonds en raison d'une politique gouvernementale mettant l'accent sur le soutien de la recherche industrielle et universitaire.

Les militaires travaillant dans le domaine de la DBC sont généralement enthousiastes à cet égard. La mise sur pied de compagnies de DCBRN de réserve augmentera les pressions exercées sur l'EDNBCFC et le CTA de Suffield pour l'entraînement supplémentaire de ces militaires. Les nouvelles compagnies renforceront la sécurité nationale contre toute menace CBRN.

Pour RDDC, le fait de devenir la branche des S & T pour SPPCC sera bénéfique pour la défense CBRN à l'échelle nationale. Toutefois, la protection du public canadien lors d'une attaque terroriste CBRN nécessite l'autorisation de SC de pouvoir utiliser toute contre-mesure médicale. SPPCC trouvera peut-être de nombreux avantages à travailler en étroite collaboration avec la Section de la médecine opérationnelle du Gp Svc S FC, qui possède une expérience considérable avec SC, et pour la participation à son Programme d'accès spécial, qui permet l'utilisation de produits médicaux CBRN non approuvés, et pour l'élaboration et le dépôt de soumissions réglementaires pour de tels produits.

RECOMMANDATIONS

Le CEPDBC recommande que le bureau principal de RDDC et RDDC Suffield poursuivent leurs efforts en vue d'établir des liens avec le milieu universitaire. Les membres du CEPDBC les aideront en faisant la promotion de cette activité au sein de leurs institutions.

On encourage l'initiative visant l'établissement de RDDC comme branche des S & T pour SPPCC. Le CEPDBC recommande d'inclure la Section des affaires réglementaires du Groupe de médecine opérationnelle des Services de santé des Forces canadiennes dans le partenariat.